La fiscalité de l'entreprise

Durée : 2 jours.

Public :

Toute personne voulant acquérir de solides connaissances techniques en matière de fiscalité de l'entreprise sans avoir reçu de formation initiale. Derniere MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Appréhender les règles de base de la fiscalité de l'entreprise. Comprendre le dispositif fiscal impôt sur les sociétés, TVA.

Pré-requis :

Maîtriser les termes abordés dans nos formations comprendre et analyser la finance et comptabilité d'entreprise ou finance pour non financiers.

Méthodes :

Alternance entre exposés théoriques et pratiques, mise en situation sous la forme de simulations, exercices et auto diagnostics.

Evaluation :

L?évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Derniere MAJ : Avril 2024

Connaître l'organisation du système fiscal français

Les différents impôts
L'administration fiscale : les interlocuteurs de l'entreprise
Les sources du droit fiscal
Le calendrier des déclarations fiscales

Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

Définition et champ d'application : la notion de valeur ajoutée
TVA collectée, déductible, à payer : fait générateur et exigibilité, base imposable et assiette, les différents taux
Champs d'application de la TVA : opérations imposables et exonérées
Particularités et exceptions
Acquérir la méthodologie pouréviter tout redressement fiscal ultérieur

Déterminer l'impôt sur les sociétés

Champ d'application de l'IS : personnes imposables, principes de territorialité
Base imposable
Rappel des grands principes de détermination du résultat comptable
Impacts de la réforme comptable
Passage du résultat comptable au résultat fiscal : réintégrations et déductions extra-comptables
Liquidation et paiement de l'impôt : calcul, obligations liquidatives, gestion des déficits
Taxe sur les véhicules de tourisme et de société (TVTS)
Rappel deséchéances et acomptes à respecter

Mesurer l'incidence des impositions locales et des autres impôts

Mécanisme de la contribution économique territoriale (CET)
La cotisation foncière des entreprises (CFE)
la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)
Les taxes foncières
Bases d'imposition et paiement des taxes assises sur les salaires

Autres taxes

Taxe d'apprentissage
Formation professionnelle continue
Participation à l'effort construction

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.
Délais d'accès : Nous contacter.
Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicaps nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.

adeos FORMATIONS
contact@adeos-formations.com
T : 04 69 64 72 07
www.adeos-formations.com